

Société de Tir de Montpellier

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du

Vendredi 4 Septembre 2020

Ce procès-verbal est composé de 3 chapitres

- Rapport moral**
- Rapport sportif**
- Rapport financier**

Saison 2019 – 2020

--- --

Le vendredi 04 Septembre 2020 à 18 h 30, les membres de l'association Société de Tir de Montpellier (STM) se sont réunis au Palais des Sports à Castelnau le Lez, en Assemblée Générale ordinaire sur convocation de leur Président.

Il a été établi une feuille d'émargement annexée au procès-verbal, signée par les membres présents en leur propre nom ou en tant que mandataires.

« L'Assemblée Générale peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. L'abstention n'étant pas considérée comme un vote exprimé ». Extrait des statuts de la Société de Tir de Montpellier : article XIII – Assemblée générale ordinaire - 10^e paragraphe.

« Si, à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire est inscrit la modification des statuts, l'Assemblée doit alors se composer au moins du quart des membres de l'association ayant droit de vote. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est convoquée de nouveau, à 15 jours au moins d'intervalle et avec le même ordre du jour. Elle peut alors valablement délibérer, quel que soit le nombre de présents et de représentés. Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des membres présents. L'abstention n'étant pas considérée comme un vote exprimé ». Extrait des statuts de la Société de Tir de Montpellier : article XIV – Modification des statuts.

L'Assemblée Générale est présidée par Franck Multner en qualité de Président de l'association.

La séance débute à 19 h 00.

Ordre du jour

- 1 - Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- 2 - Rapport moral - Vote
- 3 - Rapport financier - Vote
- 4 - Rapport sportif
- 5 - Election du Comité Directeur

Conformément aux statuts, tous les 4 ans, (selon le rythme des Olympiades), les membres du CD sont démissionnaires. Un nouveau CD est composé par élection parmi les volontaires qui se seront déclarés avant le mardi 25 août 2020 auprès du Président (franck.multner@hotmail.fr ou contact@montpelliertir.com)

- 6 – Election du Président et du Bureau par le nouveau Comité Directeur, proposition aux membres de l'A.G. du nouveau Président. Vote
- 7 – Présentation du budget prévisionnel par le Trésorier élu. Vote
Ce budget présentera aux vote des membres de l'A.G. des modifications de cotisation pour prendre en compte les 6 mois de fermeture dus à l'épidémie du covid 19
- 8 – Questions diverses

1 - Emargement des listes

Les membres présents ayant signé la feuille d'emargement en leur propre nom ou en tant que mandataires, il est procédé à la vérification des signatures et au contrôle des pouvoirs. 75 présents ou représentés sur 234 licenciés, dont 14 sans droit de vote, soit 220 droits de vote.

2 - Rapport moral - Franck Multner, Président

Rapport moral joint

Vote du rapport moral : le rapport est approuvé à l'unanimité

3 - Rapport financier - Jacques Michel, Trésorier

Pièces jointes

Vote du rapport financier : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4 - Rapport sportif

Rapport sportif joint (sous forme de photos explicatives)

Vote du rapport sportif : le rapport sportif est approuvé à l'unanimité

5 - Election du Comité Directeur

15 candidats (liste des candidats jointe)

Les 15 candidats sont élus et composeront le nouveau Comité Directeur

6 - Election du Président et du Bureau du Comité Directeur

Sont élus à l'unanimité : Président : Franck Multner

Trésorier : Jacques Michel

Secrétaire : Suzanne Testard

7 - Présentation du budget prévisionnel - Jacques Michel, Trésorier

Budget prévisionnel joint

Vote du budget prévisionnel : le budget est approuvé à l'unanimité

Les porteurs de voix à l'Assemblée Générale de la Ligue sont : MULTNER Franck, MICHEL Jacques, BOURDEL Odile

Mis au vote : Résultats : approuvé à l'unanimité

8 - Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance se termine à 20 h et se prolonge autour du pot de l'amitié

Le Président
Franck Multner



Le Trésorier
Jacques MICHEL

CANDIDATS POUR LE COMITE DIRECTEUR

BARANTIN PASCAL

BESSAGUET THIERRY

BOURDEL ODILE

CASTELL-TAULE MARIE

CLAVE JEAN CLAUDE

FOURNIER PIERRE

GENSAC ALAIN

GOMEZ PESCHIE LOUIS

GOURON GERARD

MICHEL JACQUES

MULTNER FRANCK

NEBOUT STEPHANE

REYNAUD JEAN CHRISTOPHE

RIOUT ERWANN

TESTARD SUZANNE

MEMBRES DU BUREAU ET DU COMITE DIRECTEUR DE LA SOCIETE DE TIR DE MONTPELLIER

Titre	Nom	Prénom	Adresse	code postal	VILLE	profession	FONCTION
Mr	MULTNER	Franck	7 rue de l'Harmattan	34 830	JACOU	agent de police municipale	PRESIDENT
Mr	MICHEL	Jacques	15 avenue des Sabines	34 170	CASTELNAU LE LEZ	retraité	TRESORIER
Mme	TESTARD	Suzanne	Résidence Newport - 50 rue de CHIO	34 000	MONTPELLIER	retraitee	SECRETARE
Mr	BARANTIN	Pascal	7 rue Bacchus	34 170	CASTELNAU LE LEZ	technicien CIRAD	membre
Mr	BESSAGUET	Thierry	111 rue du Rossignol	34 980	SAINT GELY DU FESC	retraité	membre
Mme	BOURDEL	Odile	Mas des Oliviers 37 allée André Pilleboue	34 000	MONTPELLIER	retraitee	membre
Mme	CASTELL-TAULE	Marie	70 rue du plateau des violettes BAT D - APP 291	34 070	MONTPELLIER	Professeure des écoles	membre
Mr	CLAVE	Jean Claude	19 place des Cistes	34 980	SAINT GELY DU FESC	Aide soignant	membre
Mr	FOURNIER	Pierre	663 rue du Pré aux Clercs Le Fontenelle - G4 - App 412	34 090	MONTPELLIER	Fonctionnaire territorial	membre
Mr	GENSAC	Alain	18 Cité Saint Martin 4 rue de Cherchell	34 000	MONTPELLIER	retraité	membre
Mr	GOMEZ PESCIE	Louis	10 rue de la vigne	34160	SAINT DREZERY	retraité	membre
Mr	GOURON	Gérard	1 impasse des mattes	34 150	ANIANE	Informaticien réseaux	membre3
Mr	NEBOUT	Stéphane	3 rue de l'Harmattan	34 830	JACOU	agent des Finances Publiques	membre
Mr	REYNAUD	Jean-Christophe	13 lotissement Lou Planas	34 190	LAROQUE	travaux publics	membre
Mr	RIOUT	Erwann	Résidence le Grand Parc - Bât 4 - App 67 1201 rue d'Alco	34 080	MONTPELLIER	technicien EFS	trésorier adjoint